

INFO-NÉGO DERNIÈRE HEURE!



Loto-Québec

Volume 3, no 8 – 23 août 2018

Unité de négociation Loto-Québec (SPGQ)

Nouvel avis de grève de 48 heures

Le conseil d'accréditation Loto-Québec a voté le 22 août pour l'envoi d'un nouvel avis de grève de 48 heures. Cette grève se tiendra le **samedi 1^{er} septembre (à partir de 00 h 01) et dimanche 2 septembre (jusqu'à 23 h 59)**.

Ces dates n'entraînent aucune perte de salaire pour la plupart des membres, tout en maintenant la pression sur l'employeur. Le choix de ces dates permet aussi que le jour férié du 3 septembre soit payé, entendu que les professionnels de Loto-Québec auront travaillé les jours ouvrables avant et après ce congé.

Cette nouvelle grève est nécessaire pour maintenir la pression sur l'employeur afin qu'il règle les enjeux majeurs que sont les salaires et les mises à pied par spécialités. Pour plus de détails, voir [l'Info-Négo du 21 août 2018](#).

Les professionnels des TI ne travailleront pas durant cette période de 48 heures, ce qui risque d'entraîner des conséquences pour les opérations de l'employeur.

Le comité de négociation apprécie grandement votre appui et il vous en remercie !

Le comité de négociation de l'accréditation Loto-Québec,

François-D. Dupont

Gervais Hudon

Stéphanie Lopez

Émilie Lachance, négociatrice et conseillère SPGQ